

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**Séance du jeudi 16 mars 2023**

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Christian BURLE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Laurent SIMON - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François BERNARDINI représenté par Martial ALVAREZ - Didier REAULT représenté par Roland GIBERTI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gérard BRAMOULLE - Emmanuelle CHARAFE - Olivier FREGEAC - Éric LE DISSES - Arnaud MERCIER.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**IVIS-008-13538/23/BM**

**■ Attribution d'une subvention à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale pour les Journées Scientifiques, Célébration des 50 ans du Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille  
50401**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole soutient les événements visant à renforcer la visibilité et le rayonnement international de la recherche en consolidant les secteurs d'excellence du territoire et en favorisant les échanges avec le monde scientifique, les étudiants et le grand public.

Le Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille (CRCM), créé en 1972 et affilié à l'INSERM, au CNRS, à l'Université Aix-Marseille, au Centre de Lutte Contre le Cancer de la région PACA et à l'Institut Paoli-Calmette (IPC), a fêté le 7 octobre dernier ses 50 ans d'existence.

Le CRCM, depuis sa création, a connu une activité scientifique accrue, passant de 20 chercheurs dans les années 70 à 450 en 2022. Il fête cette année son cinquantenaire, qui a été notamment marqué au cours de ces dernières années par des découvertes remarquables publiées dans les meilleurs journaux scientifiques, une dynamique des équipes de recherche, des recrutements sans précédents au sein des institutions, des programmes cliniques innovants et la création de start-ups telles que Imtchek Therapeutics ou Innate Pharma, qui sont en plein essor.

A cette occasion, trois événements scientifiques de prestige labellisés « 50 ans du CRCM » sont organisés à Marseille pilotés par les 4 départements du CRCM :

- Instabilité du génome dommages et réparation de l'ADN.
- Onco-hématologie et immuno-oncologie.
- Pharmacologie de la signalisation cellulaire.
- Recherche translationnelle et thérapies innovantes.

La Métropole est sollicitée en soutien pour ces actions qui se dérouleront en trois temps forts qui seront organisées dans des endroits emblématiques associés aux tutelles du CRCM, à son activité et à son histoire :

- Du 19 au 20 janvier dans l'amphithéâtre de la bibliothèque universitaire de Luminy Aix-Marseille Université à Marseille.
- Du 9 au 10 mai, dans l'amphithéâtre Pierre Desnuelle sur le Campus du CNRS de Marseille.
- Du 5 au 6 juin 2023, dans l'amphithéâtre Gastaut au Pharo à Marseille.

Ces actions seront l'occasion de mettre en avant des thématiques phares du CRCM, pour cela, un programme incluant des séminaires donnés par des personnalités de renommée internationale du domaine, associé à des sessions de présentations scientifiques, des sessions posters (entre chercheurs) et des tables rondes seront proposées.

Elles permettent de célébrer les accomplissements du CRCM, son essor scientifique et clinique et de promouvoir l'échange entre les personnels du CRCM mais aussi de l'Institut Paoli Calmette (IPC) avec des scientifiques de renommée mondiale, souvent à la tête de grands instituts dans le monde.

Le CRCM a pour ambition de créer un continuum allant de la recherche fondamentale jusqu'à la recherche translationnelle et clinique. Ce continuum de science fondamentale-translationnelle-clinique est la marque de fabrique du CRCM en cohérence avec les missions fondatrices de l'IPC et se traduit par de nombreuses publications conjointes entre chercheurs et cliniciens. Le public ciblé est donc l'ensemble des personnels du CRCM (chercheurs, ingénieurs, personnels techniques, chercheurs post doctorants, étudiants) les cliniciens de l'IPC, les étudiants inscrits dans les parcours de masters et de doctorat de l'université Aix Marseille, et le grand public à travers des actions ciblées de vulgarisation.

Le CRCM apporte le soutien nécessaire à ces travaux de recherche et promeut une politique forte de transfert technologique et de valorisation socio-économique. Il est également fortement impliqué dans la formation supérieure par le biais de son implication dans les parcours de Masters et de Doctorat de l'Université Aix-Marseille et les Instituts universitaires en Cancer et Immunologie, Imagerie et Intelligence Artificielle.

La valorisation de son action au travers de ce cinquantième anniversaire contribue à la valorisation de la recherche sur le territoire et à l'échelle internationale.

Le plan de financement de cette action est le suivant :

| Organisateur                                                                       | Manifestation / Colloque                                                        | Date                                                                                                                                                                       | Subvention N-1 | Subvention demandée | Budget prévisionnel co financeurs                                                                                                            | Montant proposé                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM)<br>N°00003061 | Célébrations des 50 ans du Centre de Recherche contre le Cancer de Marseille ». | 1 <sup>ère</sup> rencontres Du 19 au 20 janvier, 2 <sup>ème</sup> rencontres du 9 au 10 mai et 3 <sup>ème</sup> rencontres du 5 au 6 au 5 juin 2023.<br>« 50 ans du CRCM » |                | 8 000 €             | 58 938,36 €<br><br>INSERM & CRCM : 37 938,36 €,<br>Cancéropôle : 1 500 €<br>Conseil Département 13 : 2 000 €<br>Autres fondations : 9 500 €. | 8 000 €<br><br>Soit 13,57 % du budget prévisionnel |

Il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention de 8 000 euros à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) pour l'organisation des manifestations susvisées et par dérogation au Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole, avec effet rétroactif pour la manifestation qui s'est tenue, pour sa première partie, avant le présent Bureau, et d'approuver la convention afférente.

En effet, la première rencontre ayant été organisée les 19 et 20 janvier 2023, la Métropole était dans l'impossibilité d'attribuer une subvention avant le commencement de cette action puisque qu'elle approuvait son budget pour l'année 2023, ce même jour.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

**Signé le 16 mars 2023**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 20 mars 2023**

- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°FBPA 029-8299/20/CM du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020 portant adoption du règlement budgétaire et financier ;
- La délibération n°HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

**Où le rapport ci-dessus**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'engagement de la Métropole en faveur des événements contribuant au rayonnement international du territoire.
- L'intérêt de l'évènement pour promouvoir la recherche à l'échelle locale mais aussi internationale.
- L'intérêt de l'évènement pour développer la culture scientifique sur le territoire.

**Délibère**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de fonctionnement spécifique à l'INSERM d'un montant de 8 000 euros au titre de l'exercice 2023 pour « les journées scientifiques, anniversaire des 50 ans du Centre de Recherche contre le Cancer de Marseille ».

**Article 2 :**

Est approuvée la convention ci-annexée.

**Article 3 :**

Est autorisé de déroger au principe de non-commencement d'exécution d'une opération subventionnée au moment de l'attribution d'une subvention, édicté par l'article 57 du Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole.

**Article 4 :**

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

**Article 5 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget Principal Métropolitain 2023, en section de fonctionnement : sous politique B360, chapitre 65 – nature 657382 – Fonction 67.

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,  
Le Conseiller Délégué  
Métropole numérique,  
Politique publique de la donnée,  
Innovation, parcours usager

Arnaud MERCIER